Assemblée nationale

1ère séance du mercredi 8 mars 2006

Séance de 15 heures

Présidence de Mme Hélène Mignon
Vice-Présidente

La séance est ouverte à quinze heures.

QUESTION AU GOUVERNEMENT

Chantal ROBIN-RODRIGO, Députée des Hautes-Pyrénées à
Jean-Louis BORLOO, Ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement

---

Monsieur le Ministre,
Vous avez une drôle de conception de la chose publique en pratiquant, avec cynisme, le double langage :
Dans les couloirs de l'Assemblée Nationale et du Sénat, devant les parlementaires de tout bord politique, vous vous exprimez en employant des qualificatifs les plus violents contre le CPE, indiquant que, depuis le début, **vous y êtes opposé**.

Ici, dans l'hémicycle, avec le verbe haut et beaucoup d'hypocrisie, vous le défendez avec acharnement. Il est vrai que vous êtes assis aux côtés du Premier Ministre, solidarité gouvernementale oblige ! Cette façon de procéder ne crédibilise pas la parole du politique, d'autant lorsqu'il est Ministre et en charge du dossier.

Mais, je reconnais que vous avez raison concernant le CPE. Alors, j'ai envie de vous dire « **courage** », expliquez au Premier Ministre que :

- **Oui**, le CPE va accroître la flexibilité pour les jeunes de moins de 26 ans sans leur apporter de garantie,
- **Oui**, les jeunes seront, avec ce contrat, la variable d'ajustement des entreprises parce que jetables pendant deux ans,
- et que, **Oui**, aujourd'hui, le Gouvernement, ne peut pas dire qu'il ne s'est rien passé. La démonstration est faite, elle est éclatante :
    - que plus d'un million de Françaises et de Français ont manifesté hier leur colère dans toutes les villes de France,
    - que plus de 60 % de nos concitoyens rejettent le CPE, jeunes, salariés du privé et du public, retraités.

Les dangers du CPE, largement camouflés au lancement du projet, ont été peu à peu mis à jour.

Chacun a pris conscience qu'il s'agit d'un débat majeur pour l'avenir de la société. « *Nous voulons un autre monde, un autre avenir, la solidarité, une place pour chacun* ». Voilà ce que vous disent des millions de jeunes et leur famille.

Alors, Monsieur le Ministre, ma question est simple :

Allez-vous expliquer au Premier Ministre tout ce que vous pensez **réellement** du CPE en lui conseillant d'entendre nos concitoyens car, **eux aussi en ont marre** et demandent le **retrait du CPE** et **l'ouverture de véritables négociations**.

Réponse de Gérard LARCHER , Ministre délégué à l'emploi au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes :

La première des précarités en cette journée du 8 mars, c'est d'abord la situation faite aux jeunes filles de nos quartiers qui, dans un taux de chômage moyen de 40% sont 5% de plus au chômage que les jeunes garçons . La plus grande illégalité, c'est la situation des jeunes filles dans les quartiers., Ce que nous voulons briser , Jean Louis BORLOO, sous l'autorité du 1er Ministre comme moi-même, c'est tout simplement cette précarité. C'est le CDD, c'est le CDI qui s'interrompt pour les trois quarts au cours de la première année. Alors, ce que nous proposons c'est autour des CPE, un filet de sécurité pour les jeunes pour leur permettre d'en finir avec la précarité, d'en finir avec le retour en permanence dans la case départ, car depuis 20 ans, ce qui est inacceptable c'est de voir les jeunes galérer. Alors le CPE avec la professionnalisation, avec un filet de sécurité que le premier ministre nous a demandé de construire avec les partenaires sociaux. Nous souhaitons en finir avec cette précarité de 20 ans.